MAIRIE DE
PLESSIS L'ÉVÊQUE

Le Plessis Episcopien
Les nouvelles

Janvier 2020

Numero 44

Le mot du maire 2020

Le Plessis L'Evêque, 13 décembre 2019

Chers Amis,

Au moment, où je rédige ces quelques lignes, début décembre, le temps est maussade, froid et humide.

Il y a un an, la une de tous les journaux concernait un grand mouvement social dit " Les Gilets Jaunes", le GJ!

Ce mouvement, nous a tenu en haleine jusqu'en juin 2019 avec chaque samedi un peu plus d'érosion dans le nombre de manifestants et toujours des casseurs venus pour en découdre avec les Forces de Police!

Ce mouvement s'est essoufflé, bien naturellement. La lassitude de chacun, le coût pour participer sont bien des facteurs qui, on le comprend aisément, ont fait que ce mouvement n'ait plus le même écho!

Cependant, la précarité, le mal-être, les exclus, les pauvres, n'ayons pas peur de le dire, jeunes, moins jeunes, familles, retraités, travailleurs pour qui le 15 du mois, le compte bancaire est complètement à zéro. Comment peut-on faire?

Attention aux jugements hâtifs, bien sûr il y a toujours l'exemple de tel ou tel qui mais , il y a aussi tous ceux, qui, chaque matin, de bon matin, se lèvent de bonne heure font de longs trajets dans des conditions pas toujours aisées, se rendent à leur travail pour quelques centaines d'euros voire milliers d'euros pour un travail peu reconnu! Mais les euros filent très vite avec toutes les charges fixes: loyer, carburant, assurances, courses…

Les GJ de retour chez eux, mais aussi tous ces gens qui n'ont pas manifesté par pudeur, par manque de moyens, tout simplement; leur quotidien n'a pas changé, voire s'est un peu plus dégradé!

En cette période de Noël, j'invite tous ceux qui le peuvent à donner un peu à toutes ces associations qui font appel à notre générosité.

Merci pour eux!

nous serons satisfaits d'avoir pu rendre à ce petit garçon, cette petite fille, cette Grand-mère, cette Maman , un peu de bonheur, par un petit geste!

Regardons autour de nous, il y a beaucoup de sourires à décrocher, voir des yeux qui brillent par cet instant de joie!

Encore merci!

En ce moment, une grogne sociale à propos des retraites s'installe. Chacun sait que l'on ne peut plus avancer sans regarder loin devant. Notre système est au bout et chacun veut croire que c'est encore possible!

Nous devons travailler un peu plus longtemps, longévité de vie oblige, supprimer l'ensemble de ces 42 régimes spéciaux.

Pour le bien de tous, de notre collectivité, il faut inventer un nouveau système, juste , équilibré pour que chaque retraité puisse vivre, profiter de sa retraite correctement et équitablement.

Rogner sur les plus grosses retraites pour donner un peu plus au moins fortunés. L'effort de tous, pour le bien-être de chacun!

Un autre sujet va commencer à alimenter les conversations dès le début de janvier 2020, en cette période de vœux où chacun souhaite les meilleurs choses à ses proches, ses amis, ses collègues, ses voisins, ses relations professionnelles, je veux parler des élections municipales les 15 et 22 mars 2020.

Il faudra constituer une nouvelle équipe. Si parmi vous, certains se sentent l'envie de participer à la vie de la commune, n'hésitez pas à vous faire connaitre. Nous sommes tous capables de nous retrouver 5 à 6 fois par an pour décider, orienter l'avenir de notre village!

Pas trop dotée financièrement notre commune, mais nous arrivons à avancer.

Cette équipe de 11 conseillers dont un maire doit se renouveler avec des jeunes décidés à s'investir, à donner un peu de leur temps comme beaucoup l'on fait avant nous!

Notre système démocratique n'est pas parfait mais chacun peut donner son avis, être écouté, et le principe de la majorité décide de la suite à donner aux différentes propositions! Beaucoup de pays nous envient!

Alors réfléchissez, venez nous rencontrer à la mairie, nous sommes en mesure de vous expliquer comment se passe un conseil municipal, quelles sont les différentes commissions, les différents syndicats ou encore Communauté de Communes dans lesquels , nous sommes représentés où notre avis compte, sera débattu mais pas nécessairement retenu! Démocratie oblige.

Cela ne représente pas un gros investissement en temps!

Je ne dresse pas un bilan de notre mandat, chacun jugera si l'action du Conseil a été satisfaisante.

Pas de bilan , c'est interdit par la Loi.

Encore un sujet qui, me tient à cœur à vous soumettre: l'Incivilité.

Et oui, j'ai déjà eu l'occasion avec certains d'entre vous d'en parler, de vous écrire quelques lignes sur nos différentes informations communales mais malheureusement sans grand succès. un petit nombre pourrit la vie du grand nombre, quel dommage!

La liste est longue, non exhaustive et pour être clair, je veux en énumérer quelques unes :

- Les déjections de chiens et de chats,
- Le stationnement sur des endroits interdits,
- Les Stop non respectés, et ronds-points pris à contre sens,
- La vitesse excessive,
- Le bruit en période où les uns les autres sont ou devraient être au calme
- Le non respect des voisins, du Code de la route…

Toutes ces petites choses de la vie quotidienne nous empoisonnent l'existence doucement mais surement!

Ne faites pas ce que vous n'aimeriez pas que l'on vous fasse!

Je veux profiter de ces quelques lignes pour remercier Christiane et Nathalie pour leur mission toujours accomplie avec sérieux , rigueur et bonne humeur. Séverine dans l'accomplissement de ses tâches avec le même amour du travail bien fait. Catherine toujours souriante, avenante pour accompagner nos enfants, sans oublier Corinne pour son dévouement, son engagement pour la formation des enfants de notre RPI.

Aussi, remercier les uns ou les autres pour votre engagement dans la vie communale, Comité des Fêtes, Plessis Loisirs.

Après toutes ces considérations, en cette période de Noël, avec la joie des retrouvailles familiales, amicales, je vous invite à penser , à regarder autour de nous pour être meilleur et c'est possible, je n'en doute pas!

Bon Noël, bonnes fêtes de fin d'année.

Meilleurs vœux pour 2020.

Merci d'avoir pris le temps, ces quelques minutes de votre temps, pour lire ces quelques lignes.

Amitiés à tous Pascal VECTEN

Recensement à 16 ans

Recensement à 16 ans démarches et papiers

Le recensement à 16 ans doit avoir lieu dans les 3 mois qui suivent le 16e anniversaire. Il faut alors se faire recenser auprès de la mairie de son domicile. Après ces démarches, le jeune obtient une attestation de recensement qui lui sera demandée pour l'inscription aux examens et aux concours publics tels que l'examen du baccalauréat ou du permis de conduire.

Procédure pour se faire recenser

Les démarches peuvent être accomplies par le mineur ou l'un de ses parents. Le recensement s'effectue en s'adressant directement aux services municipaux de sa ville. Certaines communes proposent également d'effectuer ces formalités en ligne sur Internet.

Documents à fournir

La personne doit fournir une pièce d'identité et son livret de famille. Il n'est pas nécessaire d'apporter un justificatif de domicile.

Quelles sont les dates des prochaines élections ?

Élection	Date (ou année)	Durée du mandat	Dernières élections
Municipales	1er tour : 15 mars 2020 2em tour: 22 mars 2020	6 ans	23 et 30 mars 2014
Départementales	2021	6 ans	22 et 29 mars 2015
Régionales	2021	6 ans	6 et 13 décembre 2015
Présidentielle	2022	5 ans	23 avril et 7 mai 2017
Législatives	2022	5 ans	11 et 18 juin 2017

Vivre ensemble : quelques règles de civisme

« On en attend toujours un peu de la part de beaucoup qui n'en montrent aucun. »

La qualité de vie à Le Plessis-L'Evêque, si chère à tous ses habitants, ne pourrait exister sans la participation de chacun d'entre vous au respect de certaines règles élémentaires, de bon voisinage, de sécurité ou simplement de bon sens.

En voici quelques une :

Pour une ville propre et belle, respectez son environnement

Je jette…

- Mes papiers, mes pots, boîtes, mégôts et paquets de cigarettes vides, etc…dans les poubelles prévues à cet effet, et pas sur la voie publique

Je dépose…

- Mes objets encombrants et lourds à la déchetterie. Je ne les abandonne jamais devant chez moi, sur un terrain vague ou dans la nature.

J'apprends…

- Je ne laisse jamais mon chien faire ses besoins sur les trottoirs, les places publiques, les aires de jeux pour enfants et les espaces verts publics. Lors de mes sorties, je dois tenir mon chien en laisse, et, je ne le laisse pas divaguer seul.

Je respecte…

- Les massifs de fleurs, les espaces verts, les installations publiques, les terrains de jeux ainsi que les propriétés privées.

J'entretiens…

- Les abords de ma propriété
- Les propriétaires ou les locataires sont tenus d'assurer le nettoyage des trottoirs en période hivernale. Les déchets ne doivent en aucun cas être jetés sur la voie publique ni dans les avaloirs d'eaux pluviales.

J'attire…

- L'attention des autres en cas de non respect de ces obligations car je veux vivre dans un village beaux et propre.

France services itinérante

A compter du 1er janvier 2020, la Maison de Services au Public (MSAP) itinérante de la CCPMF devient France services itinérante de la CCPMF.

Dates des permanences ainsi que les dates des ateliers numériques

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Permanence administrative,	6 – 14	3 – 17	2 – 16	6 – 20	4 – 18	15
Atelier numérique		27	26	23	28	25

Recensement de la population 2020

Le recensement de la population a lieu au Plessis l'Evêque du 16 janvier au 15 février 2020.

Se faire recenser est un geste civique utile à tous.

Le recensement, à quoi ça sert ?

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune.

Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante, aussi du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin.

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous. Vous trouverez au dos toutes les informations pour connaître la marche à suivre.

Pensez au recensement sur internet, c'est encore plus simple !

https://www.le-recensement-et-moi.fr/

L'inscription sur internet est possible à partir du 3 janvier 2020

L'élevage des lapins

Depuis le moyen âge jusqu'au milieu du XXè siècle dans nos campagnes, pratiquement tous les foyers élevaient des lapins.

Le lapin est très prolifique et il fournissait de la viande fraîche en quantité et ce pratiquement gratuitement.

Le clapier était fabriqué le plus souvent avec quelques planches de récupération et un peu de grillage.

L'alimentation avait deux origines :

La cueillette de plantes au bord des chemins, récolte réservée aux femmes qui connaissaient bien les plantes (il ne s'agit pas de faire crever les animaux avec des plantes dangereuses) ;

La récolte de foin ou de légumes cultivés dans un grand jardin entretenu par tous les membres de la famille.

Lorsqu'il y avait du lapin au menu, c'était l'homme qui se chargeait d'abattre la bête. Il lui fallait moins de dix minutes pour assommer, saigner, dépouiller et vider la carcasse. On laissait la viande rassir pendant au moins une journée puis la cuisinière exerçait ses talents en civet pour un jeune en pâté et rillette pour un vieux male.

L'homme avait aussi la tache de castrer les jeunes males afin de les empêcher de se battre et aussi d'embêter les femelles ; le calme doit régner pour que les animaux engraissent. C'est aussi lui qui se charge de négocier les échanges d'animaux male et femelle avec ses voisins afin d' éviter la consanguinité.

Les enfants étaient souvent chargés du nettoyage des cabanes et du séchage des peaux ; séchage qui consistait à bourrer la peau fraîche avec de la paille puis de la pendre dans un endroit frais et sec.

Après un à deux mois, il fallait surveiller le passage du marchand de peau de lapins qui les achetait pas très cher mais c'était la récompense des gamins.

La viande de lapin ne coutait rien en argent, mais nécessitait une travail familial partagé et un savoir faire traditionnel perdu aujourd'hui.

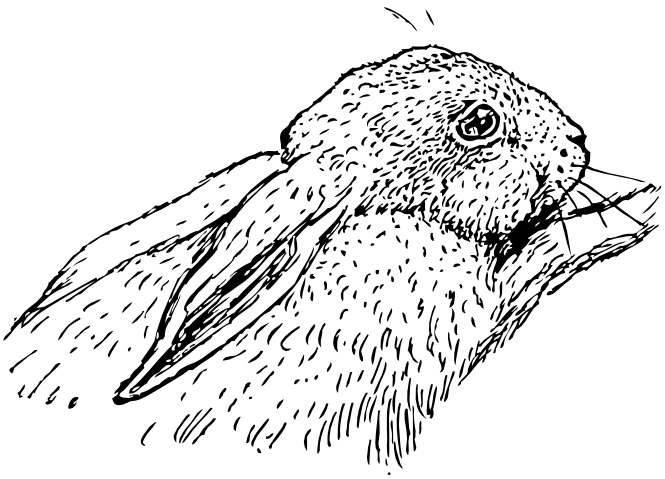

Le calendrier des collectes des déchets 2020

Découvrez les dates et les fréquences du ramassage de vos différents déchets pour 2020 !

- Collecte des ordures ménagères 1 fois par semaine le lundi après-midi.
- Collecte sélective 1 fois par semaine le vendredi après-midi.
- Collecte des déchets verts 1 fois par semaine le vendredi après-midi du 3 avril au 27 novembre 2020
- Collecte des encombrants 4 fois par an

⇒ Le mercredi 26 février 2019
⇒ Le mercredi 13 mai 2019
⇒ Le mercredi 12 aout 2019
⇒ Le mercredi 18 novembre 2019

NOTA:
Les collectes du 01 janvier sont reportées au 03 janvier
Les collectes du 1er mai sont avancées au 29 avril
Les collectes du 25 décembre sont reportées au 29 décembre
Du 01 juillet au 28 août les collectes auront toutes lieu le matin en raison des risques de chaleurs estivales

Bienvenue au Plessis L'Evêque

Christiane et Nathalie vous accueillent en mairie

Lundi : de 17 heures à 19 heures

Jeudi : de 17 heures à 19heures

http://www.leplessis-leveque.com/

MAIRIE DU PLESSIS L' EVEQUE

Chemin du jardin MULOT

77165 le PLESSIS L'EVEQUE

Téléphone : 01 60 01 80 84

Messagerie :

commune-plessis-eveque@orange.fr

Ecole de Le Plessis L'Evêque

Téléphone : 01 60 01 73 66

Messagerie :

commune-plessis-eveque1@orange.fr